



La mobilité
prend son envol !

SOMMAIRE

Editorial	3
Le chanvre, une culture d'avenir au coeur de l'Oise !	4
L'éco des communes	5
Les travaux et l'actu en images	6 / 9
Plus qu'une piscine, un service public / le BNSSA, c'est possible !	10
La mobilité, une priorité	11
Ça roule au parc Chédeville.....	12 / 13
Économies d'eau : chaque geste compte.....	14
Nouvelle tarification, nouvelle facture.....	15

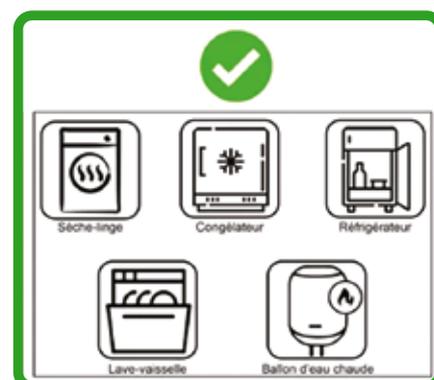
INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : RAPPEL DES CONSIGNES

Nos services vous proposent une collecte sur rendez-vous des "gros objets" que vous ne pouvez pas emmener en déchetterie **en raison de leur poids ou de leur volume** ! Pour cela, contactez nous pour prendre rendez-vous au 03 44 73 89 10 du lundi au vendredi de 8h30 à

12h et de 13h30 à 17h.

- Volume limité à 2 m³,
- Collectes les mercredis ou vendredis,
- "Gros objets" à sortir la veille au soir,
- Les meubles doivent être démontés.



LES LINGETTES : PAS DANS LES TOILETTES !

Les lingettes, sous toutes leurs formes, ne doivent surtout pas être jetées dans les toilettes ! En effet, elles obstruent les canalisations et pompes de relevage des eaux usées, encombrant les grilles à l'entrée de la station d'épuration et causent des dégâts sur le réseau. Tout ceci a un coût.

Contrairement à ce qui est indiqué sur certains paquets, les lingettes ne se dégradent pas, **ne se recyclent pas**, c'est pourquoi elles doivent être jetées dans le bac d'ordures ménagères (bac vert).

Mieux encore, optez pour d'autres solutions plus simples, écologiques et économiques, comme par exemple le gant de toilette et l'eau !

LE MAG

Magazine officiel
de la Communauté de communes
du Liancourtois - La Vallée dorée
1, rue de Nogent - 60290 Laigneville
tél : 03 44 73 89 10.
contact@ccl-valleedoree.fr
www.ccl-valleedoree.fr

Directeur de la publication
Olivier Ferreira
Rédaction / Conception / Photographie
Service communication
Impression : Imprimerie ISL - 9500 ex.



Juin 2024

EDITORIAL



Préservons le périmètre intercommunal !

Depuis mon élection, je défends une intercommunalité de projets respectueuse des intérêts de chacune de nos communes. À la suite de tensions politiques survenues en ce début d'année, Alain Boucher, Maire de Monchy-Saint-Éloi, a lancé une procédure de retrait de sa commune de notre Communauté de communes. Sur proposition du Bureau communautaire, les élus se sont engagés pour le maintien d'un territoire, d'une identité qui leur est chère. Nous entendons préserver le périmètre intercommunal actuel, poursuivre nos actions et nos investissements pour l'ensemble des habitants y compris les Monchysois.es. Cette volonté, nous l'avons actée, à l'unanimité, par délibération, lors du conseil communautaire du 15 avril dernier.

La solidarité entre nos 10 communes doit rester la colonne vertébrale de notre politique intercommunale quelque soient les divergences ponctuelles sur un sujet donné. Tous ensemble, nous devons préparer l'avenir et affirmer l'attractivité de notre territoire en développant nos compétences, en poursuivant nos investissements dans des équipements structurants, en maîtrisant notre avenir au travers d'une urbanisation contrôlée, et cohérente avec les défis environnementaux et les objectifs à atteindre inscrits dans notre Plan Climat Air Energie Territorial.

Deux sujets phares nous animent cette année : la mobilité et la préservation de la ressource en eau.

Concernant la mobilité, afin d'améliorer vos déplacements, nous avons lancé courant mai une enquête afin de connaître vos besoins en transports collectifs. Un questionnaire pourra être complété en ligne, certain.e.s d'entre vous ont déjà pu peut-être y répondre en gares de Liencourt-Rantigny et Laigneville à l'occasion d'enquêtes de terrain. Une fois le diagnostic réalisé, il s'agira de trouver un transport collectif adapté à vos besoins et à notre territoire : régulier, à la demande...

Pour ce qui est de l'eau, j'entends et je comprends, qu'au vu de la pluviométrie de ces derniers mois, il peut vous paraître difficilement concevable de parler de préservation de la ressource en eau. Les pluies de cet automne, cet hiver et désormais ce printemps ont permis la recharge partielle de nos nappes. Cependant, nous ne sommes pas assurés qu'il en sera ainsi chaque année. C'est pourquoi, il est primordial d'adopter les bons gestes dès aujourd'hui pour sécuriser l'alimentation et la qualité de notre eau de demain ! Cette préservation de l'eau, d'autres acteurs, comme des agriculteurs locaux, s'y attèlent en lançant de nouvelles cultures plus écologiques. Émilie Ouachée-Flé, secrétaire et membre de l'association "Chanvriers de l'Oise" en témoigne.

Les défis de la transition écologique ne peuvent être relevés qu'ensemble et grâce à l'intelligence collective qui lie les différents acteurs dont les communes et l'intercommunalité.

Je vous souhaite de passer un bel été sur le territoire de la Vallée dorée.

Très sincèrement.

Olivier Ferreira,
Président de la Communauté de communes du Liencourtois
La Vallée dorée

LE CHANVRE, UNE CULTURE D'AVENIR AU CŒUR DE L'OISE !

Le chanvre alimentaire et industriel, que l'on cultive pour sa tige et sa graine, est de plus en plus apprécié par les agriculteurs comme culture de diversification. En plus de son intérêt agronomique, cette plante présente un grand nombre d'intérêts et de débouchés. Pour en savoir plus, nous avons rencontré Emilie Ouachée-Flé, secrétaire de l'association les Chanvriers de l'Oise, productrice de chanvre et exploitante agricole sur la commune de Moyvillers. Avec un groupe de sept agriculteurs, elle participe au lancement d'une filière de chanvre locale.

Quelle est l'origine du projet ?

Cela fait deux ans que je participe à ce projet. C'est Ludovic Loire, le président de notre association qui s'est intéressé en premier à cette culture. Nous l'avons rejoint : aujourd'hui, nous sommes sept agriculteurs. Nous avons étudié longuement le modèle que nous souhaitons adopter. Le chanvre est une culture intéressante d'un point de vue agronomique et écologique, mais sa récolte est difficile. Nous devons réussir sa transformation et ainsi garder la valeur ajoutée. En ce début d'année, nous avons créé notre association, les Chanvriers de l'Oise.

Quels sont les objectifs ?

Pour cette première année, dix hectares de chanvre sont semés. Par la suite, nous accroîtrons la surface en fonction des débouchés trouvés. L'objectif est d'atteindre cent cinquante hectares dans les cinq prochaines années.

Pourquoi avoir décidé de cultiver du chanvre ?

Le chanvre est une culture qui supporte bien la sécheresse estivale, nécessite peu d'engrais et pas de pesticide. Elle participe à la préservation des nappes phréatiques d'où provient l'eau potable. Le chanvre permet de produire des isolants naturels encore peu connus mais qui ont des caractéristiques très intéressantes en rénovation du bâti ancien et pour les constructions neuves. Il permet de réguler l'hygrométrie, et joue un rôle important dans le ressenti de fraîcheur en été (restitue l'humidité de la nuit pendant la journée) et de chaleur en hiver ce qui apporte finalement plus de confort. Son élimination en fin de vie ne génère que des déchets compostables ou



recyclables. On estime que la culture d'un hectare de chanvre permet de stocker quinze tonnes de carbone (soit autant qu'un hectare de forêt). Selon notre modèle, nous prévoyons de produire quatre tonnes de paille et 500kg de graines par hectare.

Quels sont les débouchés ?

La paille doit être traitée mécaniquement par un procédé nommé défibrage. Sur les 4 tonnes de paille, environ 1 tonne de fibre ou laine et 2 tonnes de chènevotte seront obtenues. La fibre est un bon isolant et est utilisée majoritairement soufflée dans des combles perdus (ou sous rampants). La chènevotte est le bois de la tige, son squelette. La fibre est tout autour, comparable à l'écorce. Elle est utilisée en isolant mural dans un mélange chaux-chanvre. Les fragments trop petits, moins qualitatifs, seront utilisés en paillage. Les graines, aussi appelées chènevis serviront à faire de l'huile naturellement riche en oméga 3. Le tourteau qui en résulte est également utilisé sous forme de farine. Celle-ci est très utile pour l'alimentation, par exemple des personnes âgées, car très riche en protéines.

Les graines doivent être séchées

dans les deux heures pour être de qualité alimentaire. En fonction des aléas des récoltes, celles-ci seront valorisées pour l'alimentation animale. Le chanvre est aussi utilisé pour le textile, la papeterie ou les plastiques, même si ce ne sont pas ces débouchés-là que nous visons avec les Chanvriers de l'Oise. C'est une plante un peu magique, ses fibres sont extrêmement résistantes.

Pour développer une filière locale, nous devons investir dans une machine qui permet de séparer les fibres et la chènevotte car la distance de transport est également un facteur de coût important. Dans un premier temps, nous commercialiserons la chènevotte pour l'isolation murale en chaux chanvre en sac de 20 kg et de la laine conditionnée en ballots. La mise en œuvre du mélange chaux-chanvre est généralement réalisée par des professionnels car elle nécessite une projeteuse mais le soufflage dans les combles peut être réalisé directement par des particuliers. Les graines seront vendues, dans un premier temps, pour l'oisellerie ou la pêche mais nous envisageons, dès l'année prochaine, de les commercialiser pour l'alimentation humaine.





L'ÉCO DES COMMUNES

Nos communes sont elles aussi partie prenante de l'effort collectif pour la réduction des déchets. Ce sont ces actions, menées ensemble, qui nous permettent d'avancer tout en mutualisant nos moyens.

DES COLLECTEURS TCHAO-MÉGOT

Les communes de Rantigny, Bailleval et Mogneville se sont associées à la Communauté de communes dans l'aventure TchaoMégot. Objectif : Installer des cendriers de mégots innovants dans nos rues mais aussi au parc Chédeville, à la piscine, à la maison de santé, au siège de la Communauté de communes afin de sensibiliser les fumeurs à la pollution de la planète par le mégot. Une idée locale et vertueuse : Ces collecteurs sont vendus par la société TchaoMégot, basée à Bresles. Les mégots sont collectés. Une fois dépollués, ils sont recyclés en isolant éco-conçu pour le textile (confection de doudounes) ou le bâtiment (isolant thermique et phonique).

On en parle... L'évolution récente du plan anti-tabac 2023 - 2027 vise l'interdiction de fumer dans de nouveaux espaces extérieurs à usage collectif tels que les plages, parcs, forêts, les abords des établissements scolaires, les aires



de jeux pour les enfants... Le fait de fumer dans un lieu à usage collectif en dehors de l'emplacement réservé à cet effet est puni de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.



Transformer des mégots en doudoune... Une idée inattendue et ambitieuse.

LE TRI DES DÉCHETS, C'EST AUSSI DANS LA RUE

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en avril 2021, la Communauté de communes a reçu une aide financière de Citéo pour la mise en place de la collecte sélective des emballages et des papiers.

Cet AMI s'inscrit dans le cadre de la loi AGE (Anti-gaspillage et économie circulaire) et vise à améliorer, d'ici janvier 2025, le tri des déchets d'emballages et des papiers dans l'espace public.

Cinq sites ont été retenus : le parc Chédeville et les city stades situés à Bailleval, Laigneville, Liancourt et Rantigny. Des corbeilles ont d'ores et déjà été installées à Bailleval, Rantigny et au parc Chédeville. Un second projet soutenu par l'ADEME est en cours. Il concerne les établissements recevant du public à forte fréquentation (gare, piscine, centres commerciaux, parcs de loisirs, salles de spectacles, etc.).





LES TRAVAUX EN IMAGES

Eau, assainissement, construction d'équipements structurants tels que la pumtrack, réhabilitation de centres villes, en dépit d'une météo peu clémente, ces six derniers mois ont été riches en travaux ! Certains travaux d'envergure sont en cours de réalisation, d'autres sont terminés... En voici quelques exemples :

9 FÉVRIER



Mise aux normes des installations d'assainissement : sécurisation de la collecte des eaux usées par le redimensionnement d'un poste de refoulement télésurveillé.

2 JANVIER



Renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable rue Carette à Cauffry.

22 MARS



Pumtrack et plateformes d'apprentissage vélo sont sorties de terre au parc Chédeville, en quelques semaines, pour le plus grand plaisir des petits et grands.

15 MAI



Travaux de raccordement d'eau potable rue de la République à Laigneville

10 AVRIL



Réfection du centre ville à Liancourt, travaux de raccordement d'eau potable, requalification des places de stationnement, pavage des trottoirs, réhabilitation de la fontaine du Duc de la Rochefoucauld.



L'ACTU EN IMAGES

19 JANVIER



Actions menées en partenariat avec les élèves de BTS aménagement paysager et des terminales STAV du lycée d'Airion au parc Chédeville : remplacement d'arbres malades, création d'un arboretum composé d'essences adaptées au réchauffement climatique, plantation d'arbres... Près de 37 arbres ont été plantés avec l'aide des services techniques intercommunaux.

18 FÉVRIER



L'équipe de la piscine de la Vallée dorée a eu le plaisir d'accueillir le meeting de natation organisé par le Club Nautique du Liancourtois. 400 spectateurs sont venus applaudir les quelques 180 nageurs en compétition.

La Communauté de communes du Liancourtois – la Vallée dorée récompensée pour son Projet Alimentaire Territorial (PAT) ! Notre collectivité, représentée par les élus Thierry Bonneaud et Patrick Davenne, membres du groupe de travail sur la transition écologique figurait parmi les 64 lauréats récompensés par Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Déjà engagée dans une démarche de dialogue territorial avec les agriculteurs locaux, les financements accordés permettront de construire des projets communs avec les acteurs de la filière agro-alimentaire, de recréer des synergies économiques et de permettre aux habitants de notre territoire de se nourrir avec des aliments produits, transformés et distribués à proximité et de manière durable.

29 FÉVRIER



19 MARS



Dans le cadre du dispositif Moby et de l'événement national Mai à vélo, Céline, l'une de nos éducatrices sportives, s'est déplacée dans les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 des écoles de nos communes afin de sensibiliser les élèves à l'écomobilité scolaire. Ici à l'école Jean Macé de Liancourt.

Cette formation "Savoir rouler à vélo" se poursuivra au Parc Chédeville avec des ateliers pratiques, plus sportifs, d'habileté et d'équilibre sur nos nouvelles plateformes d'apprentissage.



L'ACTU EN IMAGES

6 AVRIL



Le Relais Petite Enfance (RPE) et le Multi-Accueil Les Hérissons ont organisé une Matinée de la Petite Enfance à Laigneville. Jeux éducatifs, parcours moteur sensoriel, atelier musique, café rencontre avec des assistantes maternelles, des auxiliaires de puériculture... étaient proposés aux parents de jeunes enfants.

12 AVRIL



Régulièrement, une inspection télévisuelle des puits qui captent l'eau potable est réalisée afin de vérifier leur fonctionnement. Elle permet d'évaluer le niveau de colmatage des crépines, et d'anticiper différentes interventions d'entretien de l'installation.

Un changement de pompe a, par exemple, été effectué, celle-ci disposant d'un débit de 40 m³/h au lieu de 60 m³/h afin de sécuriser la production.

Le traitement de l'eau à la station de déferrisation, à la sortie du captage, permet d'éliminer le fer (de couleur marron) présent en grande quantité. Le fer n'est pas dangereux pour la santé mais en trop grande quantité, il peut être difficile à évacuer par l'organisme et altérer le goût de l'eau.

7 AVRIL



Comme chaque année, la brocante du Parc Chédeville a lancé la nouvelle saison. Elle a rassemblé près de 90 exposants.

18 AVRIL



"Comment utiliser une boîte mail ?" La question ne se pose plus pour les participants à l'atelier proposé à la médiathèque de Cauffry par Marina, conseillère numérique France services.

23 AVRIL



Autre thématique des ateliers proposés par France Services "le numérique en famille", les participants ont échangé sur l'utilisation des écrans et la santé : l'addiction aux écrans, manque de pratiques sportives, troubles du sommeil, temps d'écran, etc..





23 AVRIL



La qualité de l'eau de la piscine fait l'objet d'une surveillance stricte et régulière par l'Agence Régionale de Santé. D'autres analyses sont effectuées au quotidien par l'exploitant de notre sous-station et nos services.

24 AVRIL



Pour la 4^e année, l'association des Cadets de la Gendarmerie organisait au parc Chédeville un stage d'immersion de plusieurs jours. Sur la base du volontariat, les cadets, ont découvert leurs capacités à se dépasser physiquement et moralement, en développant leur esprit d'équipe et d'entraide autour d'activités proposées au parc. Madame Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise et Guy Heringer, Président de l'association des Cadets ont participé à la cérémonie de clôture de ce séjour.



24 AVRIL



En partenariat avec la Mission Locale du Clermontois, notre communauté de communes a ouvert les portes de ses structures de sports et de loisirs à 15 jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation à l'occasion d'une journée spéciale métiers de l'animation et du sport. Visite de la Piscine, échanges avec nos maîtres nageurs, présentation du BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique), séance de tir à l'arc au Parc Chédeville et échange avec une éducatrice sportive sur le métier d'animateur sportif, présentation des métiers d'animateurs environnement, d'ambassadeur transition écologique... par nos chargées de projet. L'UFOLEP et l'Association FORME ont présenté les différents métiers de l'animation et des cursus de formation.



24 AVRIL



Atelier de sensibilisation à la réduction des déchets auprès des jeunes footballeurs du Football Club Liancourt Clermont, proposé par Claire, chargée de projet à l'accompagnement à la transition écologique.

6 MAI



Partenaires de l'action menée à Liancourt et à Rantigny par l'Opac de l'Oise, nos services ont informé les locataires sur le tri, la gestion de la source des biodéchets et des gestes simples à adopter pour faire des économies d'énergie et d'eau.

PLUS QU'UNE PISCINE, UN SERVICE PUBLIC

UN OUTIL DE COHÉSION SOCIALE ET DE SANTÉ PUBLIQUE.

La piscine de la Vallée dorée a accueilli gratuitement plus de 15 000 scolaires en 2023 ainsi que les clubs de natation : Club Nautique du Liancourtois et Liancourt Aqua Club. Au total, en 2023, la fréquentation s'élève à 65 798 personnes (public, adhérents des associations, scolaires et enfants des accueils de loisirs).

La question des piscines nous confronte à des enjeux de prévention des noyades, de santé publique, d'adaptation au changement climatique mais surtout d'accessibilité au service public pour le plus grand nombre. Nombreux sont ceux qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances et qui fréquentent nos équipements de loisirs de proximité (piscine et parc Chédeville). C'est pourquoi, nous nous efforçons de pratiquer des tarifs raisonnables.

Si les enjeux budgétaires et écologiques nous obligent à adapter en permanence ce modèle, nos élus, nos équipes œuvrent au quotidien pour que ce service public perdure.

La piscine en illimité cet été pour les enfants de 3 à 15 ans !

Lancée en 2023, la carte estivale est réservée aux enfants de 3 à 15 ans de la Communauté de communes, au tarif de 45 €.

Une fois en poche, elle leur permettra d'aller à la piscine, accompagnés et sous la responsabilité de leurs parents pour les plus jeunes, durant les mois de juillet et août de manière illimitée.

Une nouvelle activité en septembre !

Restez connecté sur la page Facebook de la piscine "Piscine de la Vallée dorée" pour découvrir nos nouveautés !

**LABELLISÉE
« ARCHITECTURE
CONTEMPORAINE
REMARQUABLE »**

Innovante dès son origine, la piscine la Vallée dorée a reçu pour son toit amovible en 1969 un prix au concours des piscines transformables. En 2024, elle obtient le label « Architecture contemporaine remarquable ». Ce label permet de valoriser les conceptions de moins de 100 ans présentant un intérêt architectural ou technique notable mais qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

LE BNSSA, C'EST POSSIBLE !

La piscine de la Vallée dorée propose une formation au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA). Nous avons rencontré Margaux Debailly, tout juste 25 ans, et future candidate à l'examen qui aura lieu fin juin. Elle nous explique pourquoi elle s'y est inscrite.

Quel est votre parcours ?

À l'issue d'un bac L, je me suis orientée vers un service civique animation suite auquel j'ai obtenu mon BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), puis la 1^{re} partie du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). J'ai pu intégrer la parc Chédeville en tant qu'agent saisonnier. Je n'ai jamais été férue de sport. Un peu de rugby étant petite, et la nage en loisirs, mon activité préférée.

Pourquoi avoir suivi la formation du BNSSA ?

J'ai passé mon diplôme de secourisme au lycée et ça m'a beaucoup plu. En tant que saisonnière au parc Chédeville, je travaillais, de temps en temps, aux vestiaires de la piscine. L'un des maître-nageurs, Anthony, qui est également le formateur BNSSA, m'a encouragée à m'inscrire, et je me suis lancée. Cela m'a motivée pour continuer et passer le diplôme de BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse,



À l'issue d'une année d'entraînement, Margaux Debailly se présentera à l'examen du BNSSA en juin prochain... Bon courage à elle !

de l'Éducation Populaire et du Sport). Je le préparerai, en alternance, au sein de la piscine dès la rentrée prochaine.

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui hésiterait à préparer ce diplôme ?

Avoir confiance en soi et être rigoureux ! Je suis persuadée, et j'en suis la preuve, que c'est à la portée de tout le monde ! J'adore travailler avec le public, en particulier avec les enfants. C'est une vraie satisfaction de constater leurs évolutions. J'ai trouvé ma vocation !

LA MOBILITÉ, UNE PRIORITÉ

Depuis plusieurs années maintenant, la mobilité est au coeur de nos préoccupations. Au travers de projets ambitieux, les élus de la Communauté de communes du Liancourtois la Vallée dorée s'engagent à déployer un projet global afin de relier entre eux les habitants du territoire, de promouvoir des déplacements plus vertueux et sécurisants, d'inculquer à tous et notamment aux plus jeunes une nouvelle façon de bouger. Voici les points clefs de ces différents projets :

LE DISPOSITIF "SRAV"

Le Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants de 6 à 11 ans, avant leur entrée au collège, d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie.

C'est dans une volonté de développer cet aspect que le parc Chédeville s'est équipé de nouveaux équipements sportifs et pédagogiques permettant un apprentissage toujours plus efficace pour les écoliers du territoire. Des ateliers interactifs en classe sont également réalisés afin de proposer une offre d'apprentissage complète (théorique et pratique).

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Mis en service depuis cette ouverture 2024, le parc Chédeville vient de se doter d'une pumptrack (piste en boucle à bosses et virages) et d'un parc Mobi'ludique comprenant un espace dédié à l'habileté à vélo et d'un circuit d'apprentissage du code de la route.

Ces équipements, en accès gratuit, ont été financés en partie par la région Haut-de-France (30%) et, pour la pumptrack, par l'Agence Nationale du Sport (ANS - 43%).

LES VOIES VERTES

La communauté de communes poursuit le développement des aménagements cyclables en reliant les pôles stratégiques de son territoire. C'est dans cette dynamique que la voie verte entre Laigneville et Cauffry a pu voir le jour en 2023 et que d'autres liaisons sont actuellement à l'étude. Pour rappel, le Schéma Directeur des Modes Actifs, approuvé en mars 2022, fixe l'objectif ambitieux d'atteindre 48 km de linéaires cyclables sur les 10 ans à venir.

LE PROGRAMME MOBY

C'est un dispositif d'état qui a pour but d'aider les collectivités locales et les établissements scolaires à

renforcer l'écomobilité scolaire par le biais d'actions et / ou d'aménagement aux abords des écoles. Pris en charge à 75% dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, il vise à favoriser l'usage des modes de déplacements actifs. Se terminant en juin 2024, les écoles d'Eugène Cauchois (Monchy-Saint-Éloi), Daniel Ourth (Bailleval) et Jean Macé (Liancourt) ont pu notamment mettre en place des actions telles que des défis « Sans voiture à l'école », des challenges vélo inter-classe ou encore des rues scolaires.

« MAI À VÉLO »

L'événement « Mai à vélo » revient pour une troisième édition sur le Liancourtois ! (cf. pages suivantes) Pour rappel, cet événement national permet de fédérer toutes les initiatives et événements cyclables qui ont lieu sur les territoires de manière festive. C'est dans ce cadre que le parc Chédeville a proposé plusieurs ateliers permettant de maîtriser les fondamentaux du vélo et qu'un week-end festif tout public a été organisé. Cette initiative est intégralement financée par la Vallée dorée. Cette année, ce sont 500 élèves qui ont été sensibilisés par le biais d'animations en classe et de journées pratiques au parc Chédeville.

TRANSPORTS COLLECTIFS

La mobilité durable se jouant sur l'ensemble des modes de transport, la Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée dorée a lancé une étude afin d'être accompagnée dans l'identification des besoins en matière de transport collectifs. Cette étude, lancée en avril dernier, permettra d'éclairer la collectivité dans la mise en place potentielle d'un développement de services de transports collectifs intercommunaux.

**Vous habitez ou travaillez sur le territoire de la Vallée dorée ?
Participez à notre enquête sur les transports collectifs !**

*Que vous utilisiez ou non
les transports collectifs,
votre avis nous intéresse !*



Jusqu'au 15 juin



Ça roule au

Les 18 et 19 mai, dans le cadre de l'événement national Mai à vélo, différentes animations étaient proposées aux visiteurs du parc Chédeville. L'occasion également d'inaugurer les dernières réalisations : la pumptrack, le parcours d'habilité à vélo, le circuit de sécurité routière à vélo, l'aire de fitness, le mini-city stade et sa plateforme ludique.

Des démonstrations de BMX effectuées par des professionnels, des stands associatifs, des vélos fun et "rigolos", un manège écolo... ont séduit les quelques centaines de personnes présentes sur tout le week-end !



parc Chédeville !



La recyclerie était présente pour une vente de vélos d'occasion. Le stock a presque entièrement été écoulé !



L'ensemble des installations a été inauguré par M. Olivier Ferreira, président de la Communauté de communes du Liancourtois la Vallée dorée, en présence de Alexandre Quizille, sénateur de l'Oise, Patrick Davenne, membres du groupe de travail sur la transition écologique, Roger Menn, Maire de Liancourt, Laëticia Coquelle, élue et future Maire de Liancourt.



Grand Bi, tandem dos à dos, vélo "impossible", microbike, sauterelle, halfbike... Comme chaque année, petits et grands ont testé les vélos fun en tous genres.



Plusieurs shows incroyables de BMX freestyle ont été présentés sur le week-end. Le public a pu s'essayer sur la pumptrack et sur l'air bag géant : succès garanti !

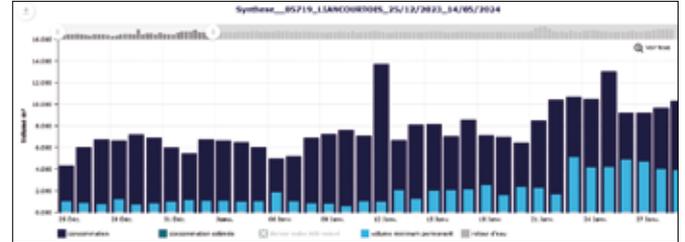


Le SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) a tenu un stand de sensibilisation au tri.

ÉCONOMIES D'EAU : Chaque geste compte !

Depuis 2017, des solutions sur les économies sont engagées sur la distribution d'eau potable. Le déploiement de la télérelève a permis la mise en place d'un système d'alerte des habitants en cas de consommation anormale, pouvant être causée par une fuite d'eau. Passé un certain seuil sur une durée définie, nos services sont en mesure de prévenir les usagers.

Témoignage de Monsieur Courbet :
Monsieur Courbet a dû faire face à une fuite d'eau.
« Les services de la Vallée dorée m'ont alerté par le biais d'un SMS, doublé d'un courrier et accompagné dans le montage et le suivi de mon dossier de demande de remboursement de ma surconsommation d'eau. Mon assurance habitation a pris en charge les dégâts matériels. Heureusement qu'une surveillance est mise en place par les services intercommunaux et qu'ils m'ont alerté ! Une fuite d'eau invisible peut vite aboutir à une facture d'eau exorbitante. »



Les compteurs connectés, installés dans l'ensemble des habitations du territoire, envoient toutes les informations nécessaires à nos services. Cela permet, ici visibles en bleu clair, de détecter de façon instantanée les consommations constantes, considérées comme fuites.

GÉRER LES EAUX PLUVIALES SUR SON TERRAIN

Préserver la ressource en eau c'est aussi gérer les eaux de pluie autrement sur votre terrain ! La multiplication des aménagements urbains, la densification des villes, l'urbanisation croissante, la réduction des espaces naturels ont conduit progressivement à une forte imperméabilisation des sols.

Cette imperméabilisation croissante limite les possibilités d'infiltration, accentue la concentration des eaux pluviales, augmente les débits et provoque une surcharge des réseaux d'assainissement, génère des inondations, des déversements et des pollutions des milieux naturels.

• En cas de récupération, faire des économies d'eau en réutilisant cette eau pour arroser votre jardin par exemple, Il existe plusieurs solutions simples et esthétiques à mettre en œuvre,

avec comme priorité l'infiltration à la parcelle.

Pour plus de renseignements : www.adopta.fr

- 1- Toiture végétalisée
- 2- Récupérateur d'eau de pluie
- 3- Nœud d'infiltration
- 4- Bassin paysager inondable
- 5- Puits d'infiltration

L'eau est une ressource précieuse, il est essentiel de la préserver, nous le savons toutes et tous. Alors, pourquoi ne pas réutiliser cette ressource économique et écologique qu'est l'eau de pluie ?

Infiltrer, retenir ou récupérer les eaux de pluie sur votre terrain présente de nombreux avantages :

- Restituer au sol l'eau de pluie et réalimenter les nappes phréatiques,
- Réduire le volume d'eau déversé dans le réseau public et ainsi éviter les débordements en cas de fortes précipitations,
- Limiter le ruissellement sur la chaussée,



Gestion des eaux pluviales à la parcelle



NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU, NOUVELLE FACTURE

La nouvelle tarification entrainera l'édition d'une nouvelle facture. Celle ci se compose de deux tranches : une première qui plafonnera à 140 m³, une seconde qui vous indiquera votre consommation au delà des 140m³. Le seul changement est la répartition des deux tranches. Votre facture comprend toujours votre consommation, vos abonnements ainsi que les taxes de l'Agence de l'Eau.

Le savez-vous ?

Nos astuces Pour vous aider à réduire votre facture d'eau, retrouvez les conseils et écogestes sur notre site :

www.ccl-valleedoree.fr/vos-services/eau-potable/economies-deau

1^{re} tranche
2^e tranche
Consommation en m³
+ tranche 1
+ tranche 2
Total en €
+ tranche 1
+ tranche 2

FACTURE DÉTAILLÉE

Nom Prénom : - XX rue de l'abonné(e) XXXXX Nom de la commune
COMPTEUR
 C17FA30XXXX ANCIEN INDEX 949 (télérelève le 30/09/2023)
 C17FA30XXXX NOUVEL INDEX 972 (télérelève le 31/10/2023)
 C17FA30XXXX CONSOMMATION 1025 (télérelève le 31/12/2023)
 C17FA30XXXX 1185 (télérelève le 22/02/2024)
 23 m³
 53 m³
 160 m³

Ref. facture : 2024 XXXX XXXXXXXXXXXX E
COMMENTAIRE

Total conso : 236 m³

Distribution de l'eau	Période facturée	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Consommation EAU				599,04 €		631,99 €
Consommation Eau 2024 Tranche 1	01/10/2023-31/12/2023	76 M3	3,35 €	178,68 €	5,50 %	188,51 €
Consommation Eau 2024 Tranche 2	01/01/2024-22/02/2024	140 M3	2,55 €	357,00 €	5,50 %	376,64 €
Abonnement Eau 15 à 20	01/01/2024-22/02/2024	20 M3	3,00 €	60,00 €	5,50 %	63,30 €
Collecte et traitement des eaux usées	01/01/2024-22/02/2024	53 j	23,18 €	3,36 €	5,50 %	3,54 €
Consommation Assainissement				520,19 €		572,21 €
Consommation Assainissement 2024 Tranche 1	01/10/2023-31/12/2023	76 M3	2,05 €	155,41 €	10,00 %	170,95 €
Consommation Assainissement 2024 Tranche 2	01/01/2024-22/02/2024	140 M3	2,22 €	310,80 €	10,00 %	341,88 €
Abonnement Assainissement	01/01/2024-22/02/2024	20 M3	2,62 €	52,40 €	10,00 %	57,64 €
Organismes publics	01/01/2024-22/02/2024	53 j	10,93 €	1,58 €	10,00 %	1,74 €
Modernisation réseaux collecte (Agence de l'Eau)				116,82 €		125,21 €
Redevance pollution (Agence de l'Eau)	01/10/2023-22/02/2024	236 M3	0,185 €	43,66 €	10,00 %	48,03 €
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	01/10/2023-22/02/2024	236 M3	0,220 €	51,92 €	5,50 %	54,78 €
	01/10/2023-22/02/2024	236 M3	0,090 €	21,24 €	5,50 %	22,41 €
Montant facturé				1 236,05 €		1 329,40 €

le total se trouve au dessus !

Montant TTC Date limite de paiement : 27/05/2024 **1 329,40 €**

Détail de la TVA		HT	TVA	TTC
TVA 5,5%		672,20	36,98	
TVA 10,0%		563,85	56,38	
Total		1236,05	93,36	1329,41

€ Prix du m³ TTC hors abonnement : 5,37 € (soit 0,00537 € / L)

À noter !

Vous pourrez consulter votre facture sur votre espace privé en ligne, dès la fin du mois de juin, mais vous ne pourrez pas la régler avant début juillet. Ce délai est nécessaire à sa prise en charge par le Trésor public, également responsable de leur édition et de leur envoi postal.



Parc des alternatives

Les 8 et 9 juin 2024,
AU PARC CHÉDEVILLE
à Mogneville, de 10h à 18h

REPAS SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE

Initiation robotique et impression 3D



Atelier réparation



Animation cuisine et dégustation



Brasserie artisanale



Essai de vélo électrique



Retrouvez le programme ici :

Ou en y accédant avec ce lien :
www.ccl-valleedoree.fr/parc-des-alternatives

